



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 8 – 2008M

CONTRÔLE DES NIVEAUX D'EAU DANS LE SECTEUR SUPÉRIEUR DES GRANDS LACS

ATTENDU QUE le déclin des niveaux d'eau dans les lacs Supérieur, Huron et Michigan, ainsi que dans la baie Georgienne (le « secteur supérieur des Grands Lacs »), préoccupe les propriétaires, les municipalités, les amateurs d'activités récréatives et les entreprises de transport maritime;

ET ATTENDU QUE les niveaux d'eau dans le secteur supérieur des Grands Lacs se sont récemment élevés à cause de la fonte hivernale et des précipitations printanières, mais qu'ils demeurent toutefois bien au-dessous des niveaux moyens à longue échéance;

ET ATTENDU QUE le déclin des niveaux d'eau dans le secteur supérieur des Grands Lacs porte un impact économique sur la navigation de plaisance, les pêcheries et leurs habitats, l'industrie du transport maritime et le nautisme;

ET ATTENDU QU'UNE évaporation accélérée et une sécheresse causées par les changements climatiques, le « rebond glaciaire » et l'érosion sont, selon les scientifiques, quelques-uns des facteurs contribuant au déclin des niveaux d'eau dans les lacs;

ET ATTENDU QU'AU contraire des lacs Ontario et Supérieur, il n'existe aucun moyen de contrôler le débit entre les lacs Huron/Michigan et Érié;

ET ATTENDU QU'UN débat scientifique se déroule actuellement à savoir si l'érosion de la St. Clair River s'est stabilisée ou si elle continue de contribuer au déclin des eaux des lacs;

ET ATTENDU QU'UN groupe d'étude sur le secteur supérieur des Grands Lacs de la Commission mixte internationale (CMI) et qu'un Groupe consultatif sur l'intérêt public (GCIP) (incluant une représentation de la part de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent) ont été établis pour explorer l'enjeu d'un débit accru par l'entremise de la St. Clair River, ainsi que pour vérifier les modes de contrôle du débit sur la rivière St. Mary's;

ET ATTENDU QUE la CMI désire voir si les études concluent que l'érosion dans la St. Clair River est le principal facteur du déclin des niveaux d'eau des lacs avant de recommander des mesures d'atténuation, et que les gouvernements des États-Unis et du Canada attendent les recommandations de la CMI avant d'intervenir;

ET ATTENDU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent a envoyé une lettre à la CMI le 19 décembre 2007 soulignant l'importance, aux yeux des municipalités, des enjeux liés à la baisse des niveaux d'eau dans le secteur supérieur des Grands Lacs et le besoin de réagir rapidement suite à l'étude de la CMI au sujet du secteur supérieur des Grands Lacs;



POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent continue d'inciter la CMI à aller de l'avant sans plus tarder en ce qui a trait à l'étude et de demander des mises à jour périodiques et publiques concernant l'avancée de l'étude;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'UNE fois l'étude terminée, l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent incitera les gouvernements du Canada et des États-Unis à commencer à mettre en œuvre les recommandations formulées par la CMI dans le cadre de l'étude;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent tiendra ses membres au fait des développements liés au contrôle des niveaux d'eau, notamment en prévoyant une réunion cet automne pour les membres de la région du secteur supérieur des Grands Lacs.

Signé ce 17^e jour de juillet 2008

Président

Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent